

domaine de la technologie et les installateurs ont commencé à englober dans leurs services une gamme beaucoup plus étendue de mesures d'économie.

De même, le public comprend et accepte mieux que dans les années 70 les avantages du remplacement du pétrole. La concurrence entre les fournisseurs de gaz et d'électricité a été vive. Il suffit de regarder la publicité que font ces deux secteurs pour voir que la libre entreprise est réellement à l'œuvre.

Le Canada doit continuer à faire des progrès tant dans le domaine des économies que dans le domaine du remplacement. Il faut que la Chambre et les Canadiens s'en rendent parfaitement compte. Dans le secteur résidentiel, au cours de la dernière décennie, on a vu la consommation d'énergie par unité de logement baisser de 16 p. 100. On pense qu'on pourrait encore faire mieux, dans une proportion de 30 p. 100 c'est-à-dire que le propriétaire d'une maison moyenne pourrait réduire sa consommation d'énergie de 30 p. 100 grâce aux techniques que nous connaissons déjà, notamment en améliorant l'étanchéité des maisons, l'isolation des sous-sols et l'efficacité des systèmes de chauffage. Cela représenterait des économies considérables en frais de chauffage pour le propriétaire et en consommation d'énergie, soit l'équivalent de 60,000 barils de pétrole par jour pour le pays.

● (1150)

Ce serait aussi utile pour l'ensemble du pays et les particuliers de remplacer une plus grande partie du mazout utilisé pour chauffer les maisons. Cela aiderait à économiser les réserves de pétrole du Canada. C'est un facteur très important. Les principales autres sources d'énergie pour le chauffage, c'est-à-dire le gaz naturel et l'électricité, existent en quantité abondante dans le pays. Une utilisation accrue de ces sources d'énergie est encouragée non seulement par le gouvernement fédéral, mais aussi par les gouvernements des provinces où ces ressources sont exploitées et où leur consommation procurent des avantages aux industries et aux contribuables. Le bois est devenu une autre source de chauffage importante et il continuera d'être utilisé comme principal moyen de chauffage dans les régions rurales où il peut encore être obtenu à faible prix. On a fait beaucoup de progrès pour rendre le matériel de chauffage plus efficace et la nouvelle technologie à cet égard a en grande partie été mise au point au Canada.

La conversion à un autre combustible que la mazout serait une solution pratique et attrayante pour peut-être encore un million de maisons au Canada. Même sans subvention gouvernementale, elle représentera une économie en frais de chauffage qui compensera les coûts de conversion. Selon moi, c'est un facteur important.

Dans l'ensemble, le Programme de remplacement du pétrole a été utile et il a certainement aidé le Canada à satisfaire davantage à ses propres besoins de pétrole. Cependant, toute intervention massive de ce genre entraîne des problèmes et fausse la situation. Tous les secteurs l'affirment. Dès le départ, il y avait certaines régions du Canada où cela ne coûtait pas moins cher d'utiliser autre chose que le mazout pour chauffer les maisons. Le gouvernement n'aidait pas les propriétaires de ces régions en les encourageant à abandonner le mazout. Comme il n'offrait de financer que la conversion, le Programme de remplacement du pétrole dissuadait les propriétaires d'améliorer l'efficacité de leur fournaise au mazout même

Remplacement du mazout—Loi

dans les cas où cela aurait été plus logique que la conversion. D'une certaine façon, à cause de ce programme, le remplacement du pétrole a rivalisé avec l'économie d'énergie pour l'attention et les investissements des propriétaires résidentiels, alors que ceux-ci auraient dû songer aux deux en même temps dans le cadre d'une stratégie planifiée de gestion résidentielle de l'énergie.

Nous pouvons faire davantage pour encourager les consommateurs à envisager leur facture d'énergie de façon globale. Il appartient aux fournisseurs et aux gouvernements de mieux renseigner les consommateurs sur toutes les méthodes d'économie d'énergie et de remplacement du pétrole, le moment propice pour envisager ces méthodes, de même que les frais et les économies que cela représente. L'économie d'énergie et la conversion des systèmes de chauffage peuvent constituer l'un des meilleurs investissements possibles pour un propriétaire résidentiel puisque cela représente des économies de frais de chauffage qui peuvent permettre rapidement au propriétaire de rentrer dans ses frais et de continuer à économiser pendant des années. Cela peut être un investissement important s'élevant à plusieurs milliers de dollars pour certains propriétaires. Dans la conjoncture actuelle, il est inconcevable que les gouvernements puissent offrir des subventions ou d'autres encouragements suffisants pour rembourser des investissements de cette taille en entier ou en payer une partie assez importante pour garantir que les propriétaires y auront recours.

Les subventions ne sont pas une solution pour l'avenir et elles ne devraient pas être nécessaires. Il existe de meilleures solutions. Nous pouvons aider à garantir que les propriétaires résidentiels, peu importe où ils habitent au Canada, pourront obtenir une documentation objective et complète sur les possibilités et les moyens d'économiser l'énergie. Plus on peut fournir de renseignements précis sur la façon de satisfaire aux besoins particuliers d'un propriétaire, mieux cela vaudra. Nous pouvons continuer à chercher des solutions aux problèmes techniques, à améliorer et à relever les normes de travail et à aider l'industrie à mettre au point de meilleures techniques d'isolation et de mise en marché. Tout cela coûterait beaucoup moins cher que le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes et le Programme canadien de remplacement du pétrole et cela peut se faire de concert avec l'industrie et les gouvernements provinciaux. D'ailleurs, cela se fait à l'heure actuelle.

Je suis convaincu qu'il faut nous engager dans cette voie—écartant les interventions massives et les subventions gouvernementales qui peuvent facilement entraîner des décisions arbitraires et des abus—et opter plutôt pour un travail de meilleure qualité et de meilleures décisions par les propriétaires résidentiels pour réduire l'utilisation d'énergie. C'est ce que nous voulons faire. Je demande donc à la Chambre d'approuver le projet de loi C-24.

Des voix: Bravo!

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire de ses applaudissements. J'espère qu'il m'écouter attentivement afin de ne pas perdre un seul mot de ce que je vais dire.

Je doute que le gouvernement fédéral ait créé beaucoup de programmes aussi avantageux pour les bas salariés, les chômeurs et les Canadiens à revenu fixe que les programmes PITRC et PCRP, pour l'isolation thermique des maisons et le